# 1614 - Jean Richer - Trésor du nouveau style et protocole de la chancellerie de France - BSB Munich

Auteurs : Chancellerie

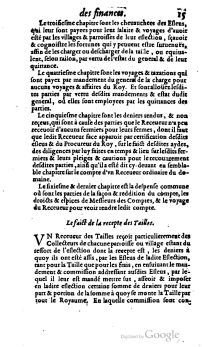

des financiers. 15

Le troisiesme chapitre sont les chemischetes des Elleus, qui leur sont payees pour leur salaire & voyages d'aussi elité par les villages & paroisses de leur election, ignorie & cognoissez les forsmen qui y peuvent estre turnoyez, affin de les charger ou deschargez de la taille, ou equipolent, selon raison, par vertu des rolles du general & de leur quittance.

Le quatriesme chapitre sont les voyages & mutations qui sont payez par mandement du general de la charge pour aucuns voyages & affaires du Roy. Et semblablement lesdites parties par vertu desdits mandemens & estat dudit general, où elles sont employez par les quittances des parties.

Le cinquiesme chapitre sont les deniers sendus, & non payez, qui sont à cause des parties que le Receveur n'a peu recouvrir d'aucuns fermiers pour leurs fermes, dont il faut que ledit Receveur face apparoir par certification desdits elleus & du Procureur du Roy, sur le fait desdites aydes, des diligences par luy faites en temps & lieu sur lesdits fermiers & leurs pleges & cautions pour le recouvrement desdites parties, ainsi qu'il a esté dit cy-devant en semblable chapitre sur le compte d'un Receveur ordinaire du domaine.

Le sixiesme & dernier chapitre est la despense commune où sont les parties de la façon & rédition du compte, les doubles & clôtures de Messieurs des Comptes, & le voyage du Receveur pour venir rendre ledit compte.

*Le fait de la recepte des Tailles.*

VN Receveur des Tailles reçoit particulierement des Collecteurs de chacune paroisse ou village estant du ressort de l'election dont la recepte est, les deniers à quoy ils ont esté affis, que les Elleus de ladite Election, tant pour la Taille que pour les fonds, en enclosent le mandement & commission adressant auxdits Elleus, par lequel il leur est mandé mettre sus, asseoir & imposer en ladite election certaine somme de deniers pour leur part & portion de la somme à quoy se monte la Taille par tout le Royaume; En laquelle commission sont con-

Digitized by Google

## Informations sur cette page

GenreExemplaire
Mentions légalesImage(s) : Google/Bayerische StaatsBibliothek
LangueFrançais
SourceMünchen (De), Bayerische StaatsBibliothek, BV022623169
Format (largeur x format)8°
CouvertureParis
Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)
ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Mentions légalesImage(s) : Google/Bayerische StaatsBibliothek

## Informations sur le fichier

Nom original : Page_01082.jpg
Lien vers le fichier
Extension : image/jpeg
Poids : 0.47 Mo
Dimensions : 1263 x 1971 px
Fichier créé par Anne Réach-NgôFichier créé le 19/07/2017 Dernière modification le 15/10/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/files/show/73806